



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Comité Régional des Pays de la Loire • COMITÉ DE LA MAYENNE

Laval, le 25 Septembre 2019

Monsieur le Président,

Je propose une formation et examen pour vos candidats arbitres.

Je vous saurai gré de bien vouloir me faire parvenir les noms des licenciés de votre club qui souhaiteraient se présenter à l'examen 2020. **Pour passer l'examen d'arbitre départemental, il faut avoir 16 ans minimum et 60 ans maximum dans l'année. Une autorisation parentale est nécessaire pour les moins de 18 ans.**

Tous les candidats doivent consulter et apprendre le règlement de pétanque, jeu provençal, code d'arbitrage et règlement administratif et sportif. Tous ces documents peuvent être téléchargés sur le site de la FFPJP.

Formation :

Samedi 21 Décembre 2019 à 9 h 00.

Examen blanc :

Samedi 04 Janvier 2020 à 09 h 00.

Examen Final :

Dimanche 19 Janvier 2020 à 9 h 00.

La formation et examens auront lieu au siège du comité.

Les inscriptions sont à me retourner **pour le Vendredi 13 Décembre 2019 au plus tard** à caroseanelwannguyon@gmail.com

Pour toutes informations supplémentaires me contacter par téléphone au 06 29 23 60 49

Salutations sportives

Carole Guyon
La responsable arbitrage